

# Etat des lieux / diagnostic

---

culturel et socioculturel

24 septembre 2008

En appui sur les travaux du

**Document élaboré par**

**Sylvie LE JOLY,  
Jean François DELSUC  
et  
Alexandre WODZYNSKI**

**Sous l'égide de la commission  
« Culture, socioculturel et patrimoine »  
du Conseil de développement  
de l'agglomération de Castres-Mazamet  
et du Pays d'Autan,  
présidée par Henri BLANC.**

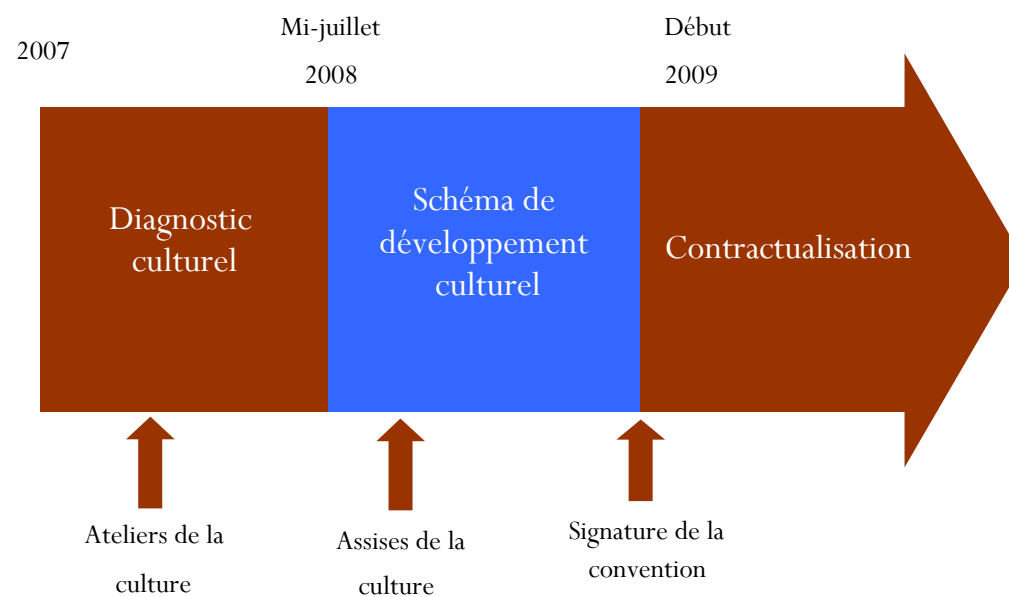
**Avec l'appui technique de  
Lo Bolegason, de l'espace Apollo Michel  
Bourguignon et du Tortill'Art**

*Remerciements à tous les acteurs de la culture  
qui ont apporté un peu de leur temps et de leur  
compétence à ce dossier.*

<b>SOMMAIRE</b>		<b>LES MUSIQUES</b>	<b>32</b>
<b>LES ETAPES DU PROJET CULTUREL DE TERRITOIRE</b>	<b>5</b>	<b>LE THEATRE, LA DANSE, LES ARTS DE LA RUE ET DU CIRQUE</b>	<b>34</b>
<b>Avant-propos</b>	<b>6</b>	<b>IV – LES LIGNES DE FORCES</b>	<b>37</b>
<b>Les étapes vers un projet culturel de territoire</b>	<b>6</b>	<b>LA CREATION</b>	<b>39</b>
LES TROIS ETAPES	6	Un territoire qui dispose de lieux dédiés à la création ...	39
LE DIAGNOSTIC, UNE PREMIERE ETAPE EN 5 CHAPITRES	6	...qui doit améliorer la notoriété de ses artistes locaux...	39
<b>I - CONTEXTE INSTITUTIONNEL ET TERRITORIAL</b>	<b>9</b>	... et qui pourrait favoriser la rencontre de la création et du grand public.	39
<b>II - ENJEUX CULTURELS DU PAYS D'AUTAN</b>	<b>17</b>	<b>LA DIFFUSION</b>	<b>41</b>
<b>LA VOCATION CULTURELLE ET SOCIOCULTURELLE DU PAYS</b>	<b>18</b>	Un territoire qui dispose de lieux dédiés à la diffusion qui souhaitent travailler ensemble...	41
Le Pays d'Autan	18	... qui doivent compléter et qualifier leur offre de diffusion...	41
Le développement culturel à l'échelle du Pays	18	...dans une logique dépassant l'échelle communale.	41
<b>LA CULTURE ET L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE</b>	<b>19</b>	<b>L'ENSEIGNEMENT</b>	<b>43</b>
Rayonnement du territoire	19	Une offre d'enseignement riche et diversifiée...	43
L'attractivité économique	19	...qui manque de lisibilité globale...	43
L'attractivité touristique	19	...et qui a besoin de pérennisation et de clarification.	43
<b>LA CULTURE ET LA COHESION SOCIALE</b>	<b>20</b>	<b>V – QUELQUES CLEFS POUR ENGAGER LE SCHEMA CULTUREL DE TERRITOIRE</b>	<b>45</b>
Un nouveau rapport à la culture	20	Les écueils à éviter	47
L'enjeu de l'implication du jeune public	20	Quelques fondamentaux pour construire un projet culturel de territoire.	47
<b>III - LE DIAGNOSTIC PAR CHAMPS CULTURELS</b>	<b>23</b>		
<b>LE PATRIMOINE ET LES MUSEES</b>	<b>24</b>		
<b>LE CINEMA ET L'AUDIOVISUEL</b>	<b>26</b>		
<b>LA LECTURE PUBLIQUE, LE LIVRE ET LE MULTIMEDIA</b>	<b>28</b>		
<b>LES ARTS PLASTIQUES</b>	<b>30</b>		



## LES ETAPES DU PROJET CULTUREL DE TERRITOIRE



## Avant-propos

### Les étapes vers un projet culturel de territoire

#### LES TROIS ETAPES

La mise en place d'un projet culturel de territoire s'articule en trois étapes, celui du Pays d'Autan vient d'achever la première d'entre elles, la phase de diagnostic.

##### **Le diagnostic :**

Réalisé avant l'élaboration du projet culturel, le diagnostic vise à identifier les ressources et les dynamiques culturelles du territoire au niveau humain, équipements, manifestations et projets (voir détails ci dessous).

##### **Le schéma de développement culturel :**

A l'issue de la première étape, le diagnostic sera présenté aux élus et aux acteurs culturels du Pays au cours des assises de la culture. Ce sera l'occasion de débattre de son contenu afin de partager une vision commune de la situation culturelle du Pays afin de définir les axes prioritaires de développement pour l'avenir qui seront déclinés dans le schéma de développement culturel.

##### **La contractualisation :**

Les assises de la culture permettront également aux élus et aux acteurs culturels du Pays d'étudier l'opportunité de s'engager dans la troisième étape de projet culturel, la contractualisation avec les partenaires financiers. Cette convention fixe pour une durée de 3 ans (avec un programme d'action révisé chaque année) l'engagement financier des partenaires sur les actions identifiées dans le schéma de développement. La signature de cette convention implique la présence d'un chargé de mission dédié à la culture sur le territoire.

#### LE DIAGNOSTIC, UNE PREMIERE ETAPE EN 5 CHAPITRES

L'Association des élus du Pays a validé un cahier des charges en accord avec la Région Midi-Pyrénées début 2007 et a sollicité le Conseil de développement pour engager le Pays dans une phase d'état des lieux et de diagnostic de l'offre culturelle et socioculturelle de son territoire entre septembre 2007 et mai 2008. Cette première phase doit permettre aux élus et aux acteurs culturels et socioculturels d'identifier les enjeux pour ce territoire à développer un projet culturel à l'échelle du Pays.

La réalisation du diagnostic s'est appuyée d'une part, sur l'analyse des diagnostics culturels pré-existants (Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet et Parc Naturel Régional du Haut Languedoc) et d'autre part, sur une large consultation des acteurs culturels à travers une quarantaine d'entretiens individuels et des ateliers thématiques. Au total, plus de cent personnes ont été sollicitées.

#### PROCESSUS DE VALIDATION DU DIAGNOSTIC

- Présentation du diagnostic aux élus chargés de la culture (juillet 2008).
- Prise en compte des observations (juillet à septembre 2008)
- Avis du Conseil de développement (septembre 2008)
- Adoption du diagnostic par l'association des élus

La méthodologie appliquée s'est articulée autour cinq chapitres :

### **Premier chapitre : contexte institutionnel et territorial**

*(Page 9 de ce document)*

Les politiques culturelles de l'Etat, de la Région, du Département, des intercommunalités et des communes ont été étudiées en terme de compétences, objectifs, domaine et modalité d'intervention de façon à identifier comment le projet culturel de territoire peut s'inscrire dans le paysage des politiques culturelles des différents échelons administratifs.

### **Deuxième chapitre : les enjeux culturels du Pays d'Autan**

*(Page 17 de ce document)*

La pertinence du travail à l'échelle du Pays en matière de développement culturel a été évaluée, notamment au regard du contexte institutionnel et territorial.

Les enjeux du développement culturel du Pays d'Autan ont été analysés à la fois d'un point de vue économique (rayonnement et attractivité du territoire pour la population, le tourisme et les entreprises) et d'un point de vue social (cohésion sociale, intégration, implication des jeunes, ...).

### **Troisième chapitre : le diagnostic par champs culturels**

*(Page 23 de ce document)*

Ce volet privilégie une lecture croisée, par champs culturels et par secteurs (création, diffusion, enseignement), de l'existant culturel et a permis l'élaboration d'une base de données qui pourrait être accessible à l'ensemble des acteurs culturels et socioculturels du Pays d'Autan.

### **Quatrième chapitre : les lignes de force**

*(Page 37 de ce document)*

Le secteur de la création, de la diffusion et de l'enseignement y sont analysés en terme d'atout, contrainte et potentiel.

### **Cinquième chapitre : quelques clefs pour engager le schéma culturel de territoire.**

*(Page 45 de ce document)*

Ce volet conclut le diagnostic en proposant des actions qui pourraient être réalisées dans le cadre de du projet culturel de territoire.



## I - CONTEXTE INSTITUTIONNEL ET TERRITORIAL



Le projet culturel du Pays d'Autun doit s'inscrire dans le paysage des politiques culturelles déclinées de façons diverses au sein des différentes institutions politiques : Etat, Région, Département, Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), Communes.

La notion de politique culturelle, au sens de politique publique, inclut la volonté politique de développer un programme culturel stratégique, durable et cohérent. Sa mise en œuvre implique la définition d'enjeux et d'objectifs assignés à la culture ainsi que les priorités. Cela détermine le contenu de l'action à engager.

## L'ECHELLE NATIONALE

Dans le contexte de restriction budgétaire qui s'impose à l'Etat, et devant le constat que la politique culturelle nationale est l'une des moins redistributive, les orientations du ministère visent désormais à recentrer l'attribution de financement sur la production et la diffusion des œuvres les plus populaires. Ainsi, dans sa lettre de mission au ministre de la culture (du 1<sup>er</sup> août 2007), le Président de la République souhaite que « *chaque structure subventionnée [...] rende compte de son action et de la popularité de ses interventions* » et demande au ministère de leur « *fixer des obligations de résultat* » et d'« *empêcher la reconduction automatique des aides* ».

Cette orientation vise à promouvoir l'accès à la culture au plus grand nombre mais pourrait mettre en difficulté les structures qui contribuent à la qualité et à la diversité de l'offre culturelle sans pour autant bénéficier d'une forte fréquentation.

Les DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) qui sont chargées de l'application en région de la politique culturelle nationale poursuivent néanmoins trois axes prioritaires :

- l'aménagement culturel du territoire et l'élargissement des publics
- l'éducation artistique et culturelle
- l'économie culturelle

L'Etat peut attribuer des subventions aux établissements d'éducation artistique et soutient la création et la diffusion culturelle. Il souhaite également favoriser l'accès pour tous à la culture par des mesures telles que les « pass-cultures » pour les jeunes, ou les « chèques-cultures » pour les familles.

Les financements de l'Etat sont majoritairement orientés vers des équipements à grand rayonnement, dont le Pays d'Autun est peu pourvu. Seule la rénovation du musée Goya à Castres est inscrite dans le CPER 2007-2013 (Contrat de Projet Etat-Région) pour un montant de 8 millions d'Euros. La ville de Castres (à moins de 100 Km d'Albi, Carcassonne et Toulouse) ne dispose pas de scène nationale.

En ce qui concerne la déclinaison territoriale du CPER dans les conventions territoriales, le maintien de la participation de l'Etat dans les projets culturels de territoire reste pour le moment très incertain.

## L'ECHELLE REGIONALE

La seule compétence de la Région en matière culturelle est l'inventaire du patrimoine. Ses interventions volontaristes concernent cependant notamment l'aménagement du territoire. Elles recouvrent également les musées régionaux, le patrimoine, les formations et l'éducation artistique, la diffusion et la création.

La Région intervient, dans de nombreux champs culturels pour le financement d'actions ou d'équipements d'envergure régionale principalement dans les domaines suivants :

- projets culturels de territoire
- connaissance et valorisation du patrimoine
- création et diffusion de spectacle vivant (notamment par le biais de l'Association Régionale de Diffusion Technique qui met à disposition des équipements et de l'ingénierie pour le spectacle) par le théâtre de la Digue et par le soutien aux équipes artistiques et lieux conventionnés.
- manifestations et festivals.

Le Conseil Régional de Midi-Pyrénées s'inscrit dans une démarche originale et volontariste d'incitation à l'élaboration de politiques de développement culturel cohérentes à l'échelle des territoires de projets (Pays, Communauté d'agglomération, Parcs Naturels Régionaux).

Cette politique vise à favoriser l'émergence de projets culturels dans chacun des territoires éligibles identifiés sur le territoire régional. L'objectif visé est de créer un maillage régional par un réseau de professionnels de la culture dans chacun des territoires.

Le dispositif régional de soutien aux projets culturels de territoire s'organise en 3 phases :

### diagnostic

Il identifie les ressources culturelles du territoire au niveau humain, équipements, manifestations et projets. Il éclaire chaque champ culturel sous l'angle des atouts,

handicaps et potentiels et doit s'appuyer sur les compétences culturelles présentes sur le territoire.

Le financement du diagnostic à hauteur de 40% est conditionné à sa réalisation par un cabinet d'étude ou par un chargé de mission sur une durée minimale de 6 mois.

Le diagnostic doit aboutir à l'élaboration d'un schéma de développement culturel.

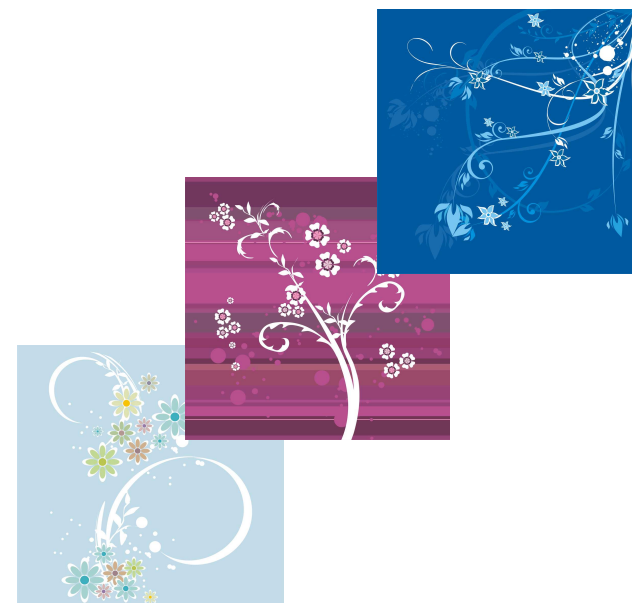
### recrutement d'un chargé de mission

Le poste également financé à 40% permet de finaliser le programme d'action en vue de la contractualisation avec le Conseil Régional et d'en assurer le suivi.

### convention de co-financement du projet

Le projet culturel peut faire l'objet d'un conventionnement tri annuel avec la Région qui peut ainsi accompagner financièrement la mise en oeuvre de projets dans le cadre d'un programme opérationnel annuel. Le montant de l'aide régionale est plafonné à 65 000 € par an et par territoire et ne peut dépasser, par programme 25 % du coût global du projet et intervient par ailleurs à parité avec les financements locaux (recettes propres et participations communales et intercommunales).

Ce dispositif incite les territoires de projet à se doter d'une politique culturelle locale. Il fixe le cadre de l'engagement de la Région Midi-Pyrénées pour les Pays.



## L'ECHELLE DEPARTEMENTALE

L'intervention du Conseil général du Tarn dans le secteur culturel s'organise autour de quelques priorités bien établies :

- les compétences légales : lecture publique et archives départementales ;
- la restauration et la valorisation du patrimoine tarnais, la gestion et le développement des musées départementaux (textile...)
- l'éducation culturelle et artistique des jeunes, et particulièrement des collégiens ;
- la contribution à un développement culturel équilibré du territoire tarnais

Le Conseil Général s'appuie sur des associations culturelles à vocation départementale, pour un développement culturel territorial, et contractualise sur le Pays d'Autan avec notamment **les associations conventionnées** suivantes : ADDA, le LAIT, Media-Tarn, Cinécran, IEO, Espace Apollo, Comité Départemental d'Archéologie, le Bolegason, la Fédération musicale du Tarn...

Ce qui a permis notamment de :

- contribuer à l'animation estivale des territoires et à la fréquentation touristique, avec l'organisation de festivals ou d'événements marquants (et l'organisation régulière d'expositions qui contribuent à fidéliser un public dans les musées ;
- participer à la structuration de l'offre culturelle tout au long de l'année, dans les zones urbaines (Espace Apollo...) comme en milieu rural et dans les zones plus défavorisées (tournées théâtrales, cinéma itinérant...)

L'action de ces associations a été confortée en 2007 par la généralisation progressive de la mise en œuvre de conventions d'objectifs triennales

L'Association Départementale pour le Développement des Arts (ADDA) propose son expertise aux services de porteurs de projets de programmations et coordonne les nombreuses structures musicales conventionnées.

L'association Média-Tarn assure la mise en œuvre de plan Ciné-Tarn et organise les opérations comme « *la semaine tarnaise du cinéma* » ou « *la fête du cinéma d'animation* ».

Le Centre Départemental d'Art Contemporain le L.A.I.T assure la diffusion de l'art contemporain et constitue un centre de ressources pour les projets émanant des territoires dans ce domaine.

Le **dispositif** « Tarn en Scène », qui permet aux acteurs culturels (commune, association...) de bénéficier d'une aide financière pour la diffusion de spectacles proposés par les Compagnies professionnelles tarnaises.

Le chéquier collégien mis en place par le Conseil Général en partenariat avec des acteurs des filières sportive et culturelle (cinéma, livre, musée, spectacle) permet aux élèves de 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> d'accéder à ces activités à tarif préférentiel.

La politique culturelle du département du Tarn s'articule autour de 3 axes :

- L'aménagement culturel du territoire à travers la mise en œuvre d'une solidarité qui concerne aussi bien le milieu rural que les zones urbaines sensibles
- La valorisation des richesses patrimoniales du département, et de ses atouts culturels, à des fins de développement touristique et de renforcement de l'identité Tarnaise
- L'accès à la culture et à l'éducation culturelle au plus grand nombre et particulièrement des jeunes

L'équilibre territorial constitue une priorité dans la mise en œuvre des politiques départementales. Elles mettent l'accent sur les projets ancrés dans leur territoire et inscrits dans les nouveaux partenariats qui se dessinent entre les acteurs culturels, notamment dans le cadre des projets culturels de Pays. Le Département souhaite jouer un rôle d'accompagnement et d'aide à la structuration des politiques culturelles locales.

Le Conseil Général est actuellement sollicité pour participer dans les projets culturels de territoire au côté du Conseil Régional.

## L'ECHELLE INTERCOMMUNALE

(Voir diagnostic détaillé en annexe)

La plupart des collectivités locales se sont inscrites dans une démarche de coopération intercommunale. Le transfert de la compétence culturelle vers les diverses formes d'intercommunalités n'est cependant pas complet. La compétence se limite souvent aux seuls investissements pour la création d'équipements ou à la mise en réseau des acteurs culturels du territoire.

Sur le périmètre du Pays, deux EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) exercent une compétence culturelle pour la gestion d'équipement.

La Communauté de communes du Sor et de l'Agout a opté pour la compétence culturelle liée « à la réalisation et à la gestion d'équipements sociaux, culturels et sportifs de la base de Loisirs des Etangs ». Elle a également désigné en son sein une commission « Animation territoriale et développement culturel ».

La Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet a également opté pour la compétence optionnelle « de construction, d'aménagement, d'entretien et de gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire ».

La Communauté d'agglomération a également pris la compétence optionnelle liée à « la mise en œuvre du réseau de ressources culturelles de l'agglomération ».

Les EPCI interviennent principalement dans la gestion d'équipements culturels :

- La Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet a la gestion de deux équipements : l'Espace Apollo-Michel Bourguignon à Mazamet et le Centre Culturel Musical et Multimédia, Lo Bolegason à Castres. La mise en réseau d'acteurs culturels, transfert du dispositif préexistant élaboré à l'échelle de la ville de Castres, n'est plus développée au niveau communautaire depuis 2004.
- La Communauté de commune du Sor et de l'Agout a la gestion des équipements culturels, sportifs et de loisirs de la base de loisir des Etangs. Elle a également réalisé un travail d'inventaire des ressources culturelles pour favoriser la création de deux réseaux autour de l'action socioculturelle : le livre et la lecture, et le patrimoine.

Les logiques de coopération intercommunale sont conduites pour optimiser les moyens et les ressources dans le domaine culturel et socioculturel, elles ne permettent pas d'établir une politique culturelle territoriale.

## L'ECHELLE COMMUNALE

(Voir diagnostic détaillé en annexe)

Les communes ne bénéficient pas de compétences culturelles propres, elles peuvent toutefois exercer cette compétence dans le cadre de la clause de compétence générale

Sur le territoire de Pays d'Autan, peu de communes ont la capacité financière de s'engager dans une réelle politique culturelle répondant à des enjeux à long terme et des objectifs identifiés. La mise en place d'une politique culturelle est tributaire de l'implication des élus locaux et de leur perception de la culture et de ses enjeux.

Deux enjeux se dégagent autour de la politique culturelle :

- d'une part, une vocation sociale en privilégiant l'action culturelle à travers des opérations de médiation, de sensibilisation, de démocratisation culturelle (accès à la culture pour tous),
- d'autre part, une vocation de valorisation communicationnelle de la richesse patrimoniale, des projets ou équipements culturels phares à vocation de rayonnement et des moyens d'affirmer l'identité locale.

Les collectivités attribuent donc principalement ces deux finalités à la culture : un facteur de cohésion sociale et un facteur d'attractivité, en privilégiant d'ailleurs soit l'un ou l'autre, parfois les deux.

Au sein des communes rurales ou périurbaines ayant moins de 2.000 habitants, la politique culturelle est assurée directement par le maire ou déléguée à un adjoint au maire ou à un conseiller municipal. A ce niveau, le volet culturel se résume souvent au versement de subventions et à la mise à disposition d'infrastructures en s'appuyant sur le dynamisme du tissu associatif.

Néanmoins, certaines de ces communes se distinguent par l'impulsion d'une réelle dynamique culturelle et socioculturelle. C'est notamment le cas de la ville

de Saint-Amans-Soult qui décline, depuis 2007, un programme culturel autour d'un nouvel équipement : le Tortill'art, espace dédié à la création et à la diffusion du spectacle vivant.

Dans les villes de plus de 2.000 habitants, la politique culturelle dispose d'une délégation municipale spécifique. Le niveau d'équipement culturel est plus élevé (médiathèque), le tissu associatif plus dense et plus diversifié. La mise en œuvre de la politique culturelle est parfois déléguée à des structures relais. Il est à noter que seule la ville de Castres (45.000 habitants) dispose d'une réelle direction des affaires culturelles.

Par ailleurs, les villes de Castres et Mazamet s'inscrivent dans une coopération intercommunale à travers le réseau de villes Albi-Castres-Mazamet-Rodez. Ce réseau de villes vise à mutualiser les compétences de ses membres et développer la coordination et la cohérence de leurs politiques locales. Il tente d'impulser une démarche de développement en s'appuyant sur différents axes stratégiques dont le dynamisme culturel. Ainsi, le réseau a mis en œuvre des opérations culturelles communes relatives à :

- l'organisation d'un événementiel autour de l'animation culturelle du patrimoine urbain : « *Histoire d'un soir* »,
- la promotion commune des musées des quatre villes.

## LA POLITIQUE DE QUARTIERS SENSIBLES

Quatre communes du Pays sont éligibles à la politique de la ville et ont fait l'objet de contrats de ville, puis de Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS).

Les lois du 10 juillet 1989 puis du 1<sup>er</sup> août 2003 ont institué le principe d'un partenariat dans l'élaboration de projets urbains sous une forme contractuelle appelée le contrat de ville (2000-2006) puis Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS - 2007-2009).

L'Etat a redéfini de façon plus ciblée dans les CUCS le cadre d'intervention en terme de zonage et de thématiques d'actions : l'habitat et le cadre de vie, l'accès à l'emploi et le développement économique, la réussite éducative, la santé, la citoyenneté et la prévention de la délinquance.

L'objectif de ces contrats est de concentrer des investissements (équipements ou actions) dans les zones urbaines sensibles, afin de renforcer la cohésion sociale.

A l'origine, les contrats de villes comportaient des programmes d'actions qui intégraient des activités culturelles et socio-culturelles ayant pour finalité de favoriser l'intégration et de l'insertion sociale et professionnelle, en s'appuyant sur un réseau d'équipements culturels de proximité. Depuis la refonte des thématiques prioritaires dans le cadre des CUCS, cela a désormais limité leur champ d'intervention. Les projets d'action culturelle pouvant bénéficier d'un soutien financier sont ceux qui répondent aux critères thématiques d'Education et réussite éducative et de Citoyenneté et prévention de la délinquance.

La géographie prioritaire, classée en trois catégories de niveau de difficultés, comporte huit quartiers répartis sur les quatre communes (voir tableau)

Quartiers concernés par la politique de la ville.

	Contrat de ville 2000-2006	CUCS 2007-2009
Castres	Laden Petit Train Aillot-Bisséous Lameilhé	Laden Petit Train (ZUS)* Aillot-Bisséous (ZUS) Lameilhé (ZUS) Centre ville (cat. 3)
Mazamet	Jeanne d'Arc La Lauze	Centre ville (cat.2) La Lauze (cat.3)
Aussillon	Vieux village La Falgalarié	La Falgalarié (ZUS)
Labruguière	Centre ville Cité du Petit Causse Cité de La Tuilerie	Centre ville (cat.3)

\* Zone Urbaine Sensible

Des compagnies artistiques, des équipements socioculturels, des écoles d'enseignements artistiques et des municipalités (Castres, Aussillon) ont ainsi été récipiendaires d'aides dans le cadre du Contrat de Ville puisque leur projet artistique et culturel répondait aux objectifs thématiques « d'Education de l'intégration sociale, lutte contre les exclusions » ou de « Préventions et développement social ».

Les projets mis en œuvre dans le précédent dispositif sont fragilisés par l'amputation financière et le renforcement des nouveaux critères d'éligibilité dans le cadre du CUCS.

## CONCLUSION

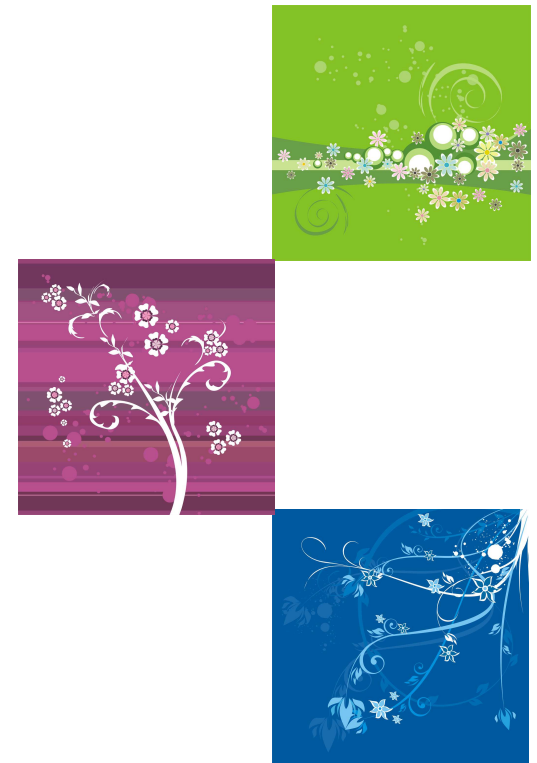
Les domaines d'intervention de ces politiques s'appuient sur des compétences culturelles diffuses entre les différents niveaux administratifs, qui ne sont pas toujours délimitées de manière précise. Ils se recoupent parfois dans les différents champs culturels, aussi bien au niveau de la création, de la diffusion que de l'éducation.

La politique de l'Etat se concentre sur les équipements d'envergure nationale, la Région et le Département s'inscrivent davantage dans une volonté d'équilibre territorial et les collectivités locales semblent souhaiter établir une politique culturelle répondant à des enjeux à long terme à l'échelle territoriale du Pays.

La mise en place d'une dynamique culturelle à l'échelle du Pays d'Autan repose sur la volonté des élus et sur la construction d'une vision commune de l'enjeu culturel. Le développement culturel implique une réflexion sur les compétences, la professionnalisation et le manque de structuration fonctionnelle des institutions communales dans le domaine culturel.

La multiplicité des politiques culturelles contribue à les rendre difficilement lisibles. Dans ce contexte d'inclusion et de superposition de compétences et de territoires, il est important de favoriser l'articulation entre les opérateurs culturels et socioculturels afin de générer un réel développement culturel cohérent et durable à l'échelle du Pays.

Le projet culturel ne doit pas se limiter à une déclinaison locale des stratégies proposées aux différentes échelles institutionnelles. Il doit définir ses propres enjeux et volontés locales et les inscrire en cohérence dans ces différentes stratégies.





## II - ENJEUX CULTURELS DU PAYS D'AUTAN



## LA VOCATION CULTURELLE ET SOCIOCULTURELLE DU PAYS

Le Pays d'Autan est caractérisé par un nombre important et un fort dynamisme des équipements et associations socioculturelles, culturelles. Elles sont un puissant vecteur de cohésion sociale, d'épanouissement individuel et d'animation de la vie locale. C'est également un atout pour l'attractivité du territoire pour la population, le tourisme et les entreprises.

### Le Pays d'Autan

Le périmètre du Pays d'Autan inclut 33 communes réparties en trois EPCI à fiscalité propre (Communauté de communes du Sor et de l'Agout, Communauté de communes de la Haute Vallée du Thoré, Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet) et deux communes isolées (Bout du Pont de l'Arn et Saint-Salvy de la Balme). En outre, le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc recouvre une grande partie de son territoire mais seulement 42% de sa population.

Le Pays d'Autan, qui comprend près de 100.000 habitants et plus de 41.000 emplois, représente le troisième pôle industriel de Midi-Pyrénées en nombre d'emplois. Son territoire de 710 Km<sup>2</sup> dispose d'une grande diversité de situations territoriales : Villes de Castres et de Mazamet et leur vaste espace périurbain, villes moyennes aux situations contrastées, espaces ruraux productifs, espaces ruraux résidentiels et espaces ruraux et de montagne fragilisés.

La population du Pays d'Autan est essentiellement urbaine puisque les pôles urbains Castres et Mazamet concentrent 84% de la population du territoire dont 45% à Castres. On observe une tendance au vieillissement de la population, particulièrement dans la partie Est de Pays.

Le Pays d'Autan est organisé et animé par trois structures :

L'Association des élus, créée le 15 décembre 2004, est l'organisme décisionnel du Pays d'Autan.

Le Conseil de Développement, créé le 7 février 2002 à l'échelle de l'agglomération de Castres-Mazamet puis élargi au Pays d'Autan le 23 janvier 2004, est une association loi 1901 qui a impulsé et nourri l'élaboration du programme de développement du Pays. Il s'agit d'un Conseil de Développement

commun à la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet et au Pays d'Autan, ce qui favorise une réflexion cohérente à l'échelle du bassin d'emploi.

Le Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale, créé le 20 juin 2006, travaille à l'harmonisation de l'aménagement du Pays traduit dans un document d'urbanisme, le Schéma de Cohérence Territoriale.

### Le développement culturel à l'échelle du Pays

La multiplication des initiatives locales en matière culturelle a souvent pour corollaire l'émiettement des financements et des énergies. L'action des pouvoirs publics parfois disparate, fait que l'action culturelle locale souffre d'un manque de lisibilité et de financement. Une organisation de l'action publique en matière culturelle est probablement nécessaire.

Il est donc nécessaire, pour les acteurs culturels comme pour les collectivités, d'échanger l'information et de travailler en réseau. Dans ce sens, l'action culturelle doit être envisagée autour de projets de territoire définis de façon collective.

Les communes et les groupements de communes gèrent directement leurs actions culturelles et peuvent les coordonner à l'échelle du Pays. Elles peuvent travailler à la mise en réseau des acteurs et à construire une vision stratégique du développement culturel du territoire. L'échelle du Pays peut permettre aux acteurs culturels de prendre du recul sur leurs pratiques, d'échanger leurs expériences et d'envisager des coopérations, d'harmoniser les actions, de créer des plates-formes transversales (culture/social ; culture/tourisme ; ...).

Il peut servir :

- de cadre de réflexion des grands projets de développement culturel du territoire,
- de territoire de concertation entre les acteurs culturels et avec les institutions, de mise en réseau d'équipements et d'équilibrage de l'offre,
- d'échelle de contractualisation fondée sur des cofinancements multipartites pour assurer la cohérence de l'action publique : celle de l'Etat, des collectivités régionales, départementales mais aussi des communes et de leurs groupements.

## LA CULTURE ET L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

Le développement culturel est un enjeu en soit, il répond en premier lieu à la volonté d'accroître la qualité de vie de la population. Bien que largement soutenu par les pouvoirs publics, il ne fait pas l'objet de quantification précise de son impact, particulièrement de son impact économique.

La culture est en effet un facteur important de la mise valeur d'un territoire, elle lui donne plus de visibilité et accroît son attractivité auprès de la population, du tourisme et des entrepreneurs.

### Rayonnement du territoire

Le dynamisme culturel du Pays d'Autan est porteur, pour son territoire, d'une identité culturelle nécessaire pour exister dans l'aire métropolitaine toulousaine. La visibilité et la singularité de sa richesse culturelle (historique et actuelle, urbaine mais liées au monde rural) est essentielle pour maintenir son rang à l'échelle régionale.

### L'attractivité économique

Alors que la structure de la population du Pays d'Autan change et que sa moyenne d'âge augmente, le développement d'une offre culturelle visible et diversifiée peut constituer un atout pour le territoire.

Même si la distance à l'emploi est souvent le principal critère pour le choix d'un lieu de résidence, l'offre de service et le dynamisme culturel y ont également une part importante. Ce dynamisme peut notamment inciter les jeunes entrant dans la vie active, particulièrement sensibles à l'offre culturelle, à s'établir sur le territoire. La présence de population active est par ailleurs un facteur d'attractivité pour les entreprises et de développement de l'économie résidentielle (commerces, services à la personne, logement ...).

Dans le concert métropolitain toulousain, les entreprises qui souhaitent s'implanter ont l'embarras du choix entre Albi, Carcassonne, Montauban, Rodez

et Castres-Mazamet. La culture qui est un marqueur d'identité fort est un élément clé pour attirer les chefs d'entreprises et établir une rencontre fructueuse entre un territoire et un projet d'implantation.

En outre, les activités culturelles génèrent de l'emploi (2% de la population active à l'échelle nationale) ainsi que des activités économiques sur leur territoire en sollicitant principalement des entreprises ou prestataires locaux. Cela concerne notamment les secteurs de l'imprimerie et de l'édition, le secteur de la rénovation de patrimoine, mais aussi les activités commerciales liées aux besoins spécifiques en fournitures et services des événements ou des équipements culturels.

### L'attractivité touristique

L'offre culturelle d'un territoire constitue un point fort pour l'attractivité touristique. Il est nécessaire pour cela qu'elle ait une visibilité à l'extérieur du territoire, équipements à fort rayonnement, sites patrimoniaux, événementiel, thématique muséographique, ... L'attractivité est d'autant plus forte que le territoire est doté d'une identité culturelle forte.

L'impact économique du flux touristique concerne de nombreux secteurs dont la restauration, l'hébergement, l'artisanat local et le transport, filière du tourisme culturel.

## LA CULTURE ET LA COHESION SOCIALE

### Un nouveau rapport à la culture

« Nous sommes dans une société qui change très vite, [...] ne projetons pas les cadres du passé sur les réalités d'aujourd'hui. [...] Les rapports entre individu et collectif sont en pleine transformation... » Jean Viard (sociologue CNRS).

Cette mutation concerne notamment l'explosion du « temps libre ». Au cours d'une vie de 700.000 heures, ce temps disponible représente 400.000 heures (contre 67.000 heures pour le travail). Ce chiffre a été multiplié par quatre au cours du dernier siècle. Par ailleurs, la mobilité a également bouleversé nos habitudes. La distance parcourue quotidiennement par les Français est aujourd'hui dix fois supérieure à ce qu'elle était il y a seulement 30 ans.

Par ailleurs, des changements sont également intervenus au niveau des lieux culturels et sociaux. Aujourd'hui, le premier lieu d'expression culturelle est le domicile, qui est devenu un véritable équipement culturel (lecture, musique, télévision, cinéma, multimédia, ...). La pratique culturelle est donc plus individuelle. Cela pose la question de l'articulation de ce réseau familial axé sur la maison avec la société. L'objet du développement culturel doit être de tisser ce lien social.

Ces changements ont décuplé les besoins et les possibilités d'accès à la culture tant du point de vue quantitatif - *que faire de ce gisement de temps libre ?* - que du point de vue de la diversité - *quelle proximité / centralisation de l'offre culturelle ?* Ces évolutions donnent de nouvelles perspectives en terme de développement culturel pour maintenir la cohésion sociale, permettre aux individus de « *faire cité ensemble* ».

### L'enjeu de l'implication du jeune public

Les plus de 60 ans sont relativement dynamiques et actifs dans le cadre des pratiques artistiques amateur, avec principalement la pratique chorale, puis les arts plastiques, le patrimoine (histoire locale, valorisation patrimoniale).

Cependant, l'offre culturelle la plus visible et la plus structurée est ciblée sur le public jeune, notamment sur le volet enseignement.

Le public jeune accède aux œuvres artistiques dans les établissements scolaires ou à l'occasion de sorties organisées. Ils ont ainsi accès au spectacle vivant (danse, théâtre, contes), au patrimoine et arts plastiques (visites de musées, galeries, ...) et au cinéma (projections en milieu rural, « cinéma et écoles », « cinéma au collège »). En dehors du cadre scolaire, l'offre en matière de pratique artistique amateur, est également assez étoffée. Elle comprend la danse (classique, contemporaine, hip-hop), le théâtre, les arts du cirque, le conte et la musique (actuelle et classique) *Voir diagnostic par champs culturels*.

L'éducation artistique et culturelle en milieu scolaire favorise l'accès égalitaire à la culture des élèves quelle que soit leur origine sociale et géographique (zone rurale, zone urbaine). Elle est donc un facteur important d'intégration sociale de la jeunesse et elle repose en grande partie sur une synergie partenariale des opérateurs.

On remarque néanmoins, que l'imprégnation culturelle des jeunes, une fois affranchis de l'encadrement scolaire s'atténue. Les adolescents fréquentent peu les lieux de pratiques artistiques et culturelles. Les responsables des équipements culturels et socioculturels ont des difficultés à capter ce public en dehors des actions pédagogiques ciblées sur les jeunes (MJC) ou d'équipement tel que Lo Bolegason qui a su adapter sa programmation.

L'offre culturelle pour les 0-4 ans semble cependant déficitaire au regard de la demande importante. Il existe peu de manifestations ou d'ateliers d'éveil, les médiathèques sont les principaux équipements à proposer des activités pour cette tranche d'âge. Le Z'mam (école de cirque à Mazamet) propose un atelier d'éveil au cirque, Lo Bolegason, l'Espace Apollo et la saison culturelle de Castres proposent ponctuellement une programmation jeune public.

La diversité de l'offre à destination des jeunes (lieu de création, diffusion et d'enseignement) constitue un atout pour le territoire car elle contribue à les encourager à s'y établir et à créer des habitudes des pratiques et de consommation culturelle pour l'avenir. Cependant, ce public volatile reste difficile à fidéliser, malgré les efforts entrepris localement. Cette difficulté peut s'expliquer par leur réticence à adhérer aux cadres trop formalisés.

Le projet culturel du territoire du Pays d'Autun devra donc à la fois répondre aux attentes de la population actuelle plutôt vieillissante et encourager l'implication culturelle des jeunes qui sont les acteurs culturels de demain.

## CONCLUSION

La culture attribue une identité à un territoire, une « âme » qui le rend séduisant aussi bien pour la population et le tourisme que pour les entreprises. Elle constitue un totem identitaire dans lequel l'ensemble de la population peut se reconnaître quelle que soit son origine sociale ou géographique (urbains ou ruraux). Elle donne au territoire une vocation d'accueil et d'ouverture sur le monde.

La singularité culturelle favorise l'intégration de la population et des acteurs économiques à leur territoire auquel ils peuvent s'identifier. En ce sens, la culture est un facteur de fixation du tissu économique sur le territoire.

L'attractivité culturelle est d'autant plus efficace qu'elle est visible de l'extérieur. Cependant, il faut veiller à ne pas créer de rupture entre une offre visant au rayonnement extérieur et la venue de touristes et une offre de proximité destinée aux populations locales, laissée aux associations. Ces deux aspects doivent être développés en synergie de façon à renforcer l'identité et le dynamisme culturel du territoire, facteur d'attractivité et d'intégration.





### III - LE DIAGNOSTIC PAR CHAMPS CULTURELS



## LE PATRIMOINE ET LES MUSEES

L'offre patrimoniale du Pays d'Autan se caractérise par la richesse de certains de ses éléments patrimoniaux dont le petit patrimoine et par sa diversité : patrimoine matériel (environ soixante sites et monuments classés), patrimoine immatériel fortement lié à la culture occitane (manifestation Camin de Crabas, Centre occitan del Pais de Castrés) et patrimoine muséal (six musées dont deux labellisés Musées de France - Musée Goya et Musée départemental du textile - et deux centres d'interprétations).

### La conservation

Le patrimoine matériel classé maille le territoire du Pays d'Autan en recouvrant aussi bien les espaces ruraux (ferme, grotte, site archéologique ...) que les espaces urbains (église, cathédrales, tours ...). Le petit patrimoine, dont l'implantation est plus éparpillée, a fait l'objet d'une procédure d'inventaire et de sauvegarde par la CAUE du Tarn dans cinq communes (Escoussens, Labruguière, Saint-Amans Soult, Sauveterre et Verdalle). Les associations patrimoniales concourent également à ce travail d'inventaire à l'échelle locale. Afin de pallier la problématique financière de la restauration et de l'entretien de ce patrimoine matériel, des opérations d'investissement ont été prises en charge par une intercommunalité. Le contrat d'agglomération Castres-Mazamet 2007-2013 prévoit des travaux de restauration de certains monuments historiques (Eglise de la Platé, Eglise Saint Benoît ; façades du Théâtre municipal). Le développement de la conservation ou de réhabilitation du patrimoine industriel est assez limité pour des raisons foncières et financières.

La sauvegarde du patrimoine immatériel repose essentiellement sur le dynamisme d'associations désireuses de préserver des traces liées :

- aux traditions et expressions orales (transmission de la langue et de la culture occitane par le Centre Occitan del Pais Castrés),
- aux pratiques quotidiennes individuelles et ou collectives (redécouverte du patrimoine gastronomique par la population saïxole),
- aux savoirs-faire liés à l'artisanat (démonstrations de machines à tisser assurées par d'anciens ouvriers du textile au Musée départemental du textile).

Le patrimoine muséal concerne la conservation de collections thématique dédiées aux beaux-arts (Musée Goya), à la photographie (Musée Arthur Batut), à l'archéologie (Archéopole), à l'histoire (Centre national et Musée Jean Jaurès, Maison des Mémoires, le Militarial), aux activités artisanales et industrielles (Musée départemental du textile, Maison du Bois et du Jouet). Les équipements muséaux souffrent principalement d'une fréquentation moyenne du public et de contraintes d'infrastructures (espaces d'exposition insuffisants) et de moyens (personnel limité). Par ailleurs, trois projets de création de musées ont été évoqués : un Centre d'Interprétation du Verre à Saint-Amans Soult, un Conservatoire des Arts et traditions populaires sur la Communauté de communes du Sor et de l'Agout et un projet muséal lié à la mémoire industrielle sur le Mazamétain (projet de l'Arnette).

### La valorisation

La mise en valeur du patrimoine se décline autour :

- de manifestations nationales référencées (Journées européennes du Patrimoine, Nuit des Musées ...),
- d'opérations culturelles favorisant la rencontre entre la création et le patrimoine (manifestation « Histoire d'un soir », festival « A portée de rue »),
- d'expositions d'art plastique anciennement organisées à Hautpoul ...
- de découverte du patrimoine à travers des sentiers urbains (Labastide-Rouairoux, Mazamet, Saint-Amans Soult ...).

La valorisation patrimoniale s'appuie également sur une stratégie de médiatisation liée aux **expositions temporaires** à l'instar du Musée Goya et du Musée Arthur Batut. Deuxième musée dédié à l'art hispanique de France, le Musée Goya a organisé en 2007 avec le Musée des Beaux-Arts de Séville une exposition-événement autour d'un "Dialogue entre deux collections" réunissant quarante deux chefs-d'œuvre de ces musées. Spécialisé dans l'imagerie aérienne, le Musée Arthur Batut organise des expositions spécialisées, autour de la photographie et du documentaire qui sont reconnues à l'échelle internationale.

### **La médiation / sensibilisation**

Les actions de médiation autour de l'offre patrimoniale s'opèrent dans différents cadres.

La mise en place de services aux publics au sein des musées institutionnalisés traduit cette volonté de favoriser l'accès au plus grand nombre aux collections muséographiques qui est suppléée par des associations culturelles telle que les "Amis de musées".

Les visites guidées, conférences thématiques, ateliers de découverte constituent les principales actions de sensibilisation menées auprès du public, notamment du jeune public / scolaire.

La transmission de la langue et de la culture occitane s'opère à travers l'école (Calendreta de Castres, classes de niveau primaire et secondaire) et les activités proposées par des structures culturelles (Centre occitan del Pais de Castrés, Lo Fiel del Lana, Maison des Mémoires, MJC de Saint Amans...). La formation est également un volet d'actions développé par le Musée Arthur Batut qui mène des conférences spécialisées à l'échelle internationale (Angleterre, Allemagne, Israël ...).



### **Un potentiel**

Une réelle dynamisation de l'offre patrimoniale existante en terme d'attractivité nécessiterait le développement, à l'échelle du territoire du Pays d'Autan, d'opérations expérimentées : valorisation vivante du patrimoine par la création artistique, la circulation des expositions temporaires sur le territoire (hors les murs), les échanges inter-villages ou inter-villes autour de la découverte de leur patrimoine. Cette politique de valorisation impliquerait donc une réflexion partagée et concertée par l'ensemble des acteurs concernés par le secteur patrimonial (institutionnels, équipements, associations).



## LE CINEMA ET L'AUDIOVISUEL

Le territoire du Pays d'Autan est doté de deux équipements cinématographiques, dont un classé Art et Essai, implantés dans les villes-centres : Le Cinémovida-Le Lido à Castres et le cinéma Apollo à Mazamet. L'offre cinématographique est complétée par l'irrigation en milieu rural menée par Cinécran 81 (Labastide-Rouairoux, Sémalens, Soual, Verdalle, Viviers les Montagnes). La culture cinématographique est particulièrement ancrée sur la Ville de Castres qui accueille des clubs de cinéma actifs pour adultes et enfants, un jeune festival dédié au film court et des formations supérieures liées à l'image.

### La création

Le champ de la création cinématographique est sous représenté à l'échelle du Pays d'Autan. Seul le Festival du film court participe à l'émergence des jeunes cinéastes à travers la compétition « courts d'ici », qui demeure le prolongement du concours universitaire de courts-métrages organisé par l'IUT Paul Sabatier - Service Réseaux et Communication et l'Ecole Supérieure d'Audiovisuel.

Face à l'évolution technologique des supports audiovisuels, il serait intéressant de développer une réflexion globale sur les nouvelles pratiques créatives de l'image, notamment celles des adolescents autour du numérique.

### La diffusion

La diffusion cinématographique repose sur une programmation filmographique diversifiée (films récents, classiques, jeune public) proposée par deux équipements récemment rénovés (investissement mobilier et immobilier). L'offre cinématographique s'inscrit davantage sur Castres dans une logique de programmation partagée avec les clubs de cinéma (Les cinglés du cinéma, la lanterne magique). Le rayonnement de ces équipements est suppléé par une offre cinématographique ponctuelle (projections en plein air organisées par la Maison des Jeunes et de la Culture de Labruguière avec le concours de la Cinémathèque de Toulouse), et itinérante (projections diversifiées de films 35 mn, mensuelles,

bimensuelles, voire annuelles, en zone rurale assurées par Cinécran 81 en partenariat avec des relais locaux).

La dimension événementielle est proposée par le Festival du film court (juin 2007), avec une sélection d'une quarantaine de courts métrages. Lors de sa première édition, le festival du Film court dédié au cinéma et au numérique (courts métrages de 20 minutes maximum, d'un thème et d'un genre libre, avec l'utilisation du numérique) a accueilli plus de 1.200 spectateurs en trois jours autour d'une programmation de courts métrages amateurs et professionnels, de rencontres avec des professionnels du cinéma et des séances pédagogiques destinées au public scolaire (« court de récré »).

Néanmoins, l'amplitude de programmation est limitée sur Mazamet par le mode de gestion partagé de l'Espace Apollo-Michel Bourguignon.

Des moyens techniques et humains insuffisants, des conditions d'accueil souvent peu adaptées, les limites géographiques imposées par une clause de non concurrence avec les salles de cinéma entravent également le développement des actions de Cinécran 81 dans les zones rurales du Pays d'Autan.

La partie orientale du territoire est peu pourvue en diffusion cinématographique. Seule la commune de Labastide-Rouairoux dispose d'une salle de projection mais sans programmation à l'exception de celles du Cinécran 81. Les autres communes du secteur ne bénéficient pas de projections du Cinécran 81.

### La sensibilisation / formation

La politique de sensibilisation à l'art cinématographique est largement développée à l'échelle du territoire du Pays dans le cadre du Plan Ciné Tarn. Des actions de promotion du cinéma sont proposées au grand public (Semaine tarnaise du Cinéma avec un tarif unique de 3 euros, Fête du Cinéma d'Action) et au public scolaire (« Cinéma et Ecole », « Collège au cinéma », « Rencontres Cinés-Jeunes du Tarn »). L'opérateur départemental Média-Tarn gère plus spécifiquement le volet des animations culturelles en milieu scolaire. Plus de 3.000 élèves du sud tarnais participent ainsi à ces dispositifs pédagogiques grâce notamment au partenariat avec les exploitants de salle de Castres et de Mazamet. L'expérience

de la Lanterne magique, club de cinéma castrais réservé aux enfants âgés de 6 à 12 ans, favorise également, hors temps scolaire, l'accès et la découverte aux œuvres cinématographiques de façon ludique à travers une programmation de qualité et thématique.

La formation dans le domaine du cinéma et de l'audiovisuel est principalement représentée par des cursus universitaires spécialisés :

- L'Ecole Supérieure d'AudioVisuel (ESAV), qui prépare depuis plus de 20 ans aux métiers de l'audiovisuel, a ouvert une antenne sur Castres option infographie multimédia.
- Le département Services et Réseaux de Communication (SéRéCom) de l'IUT Paul Sabatier de Castres propose à plus de 150 étudiants des enseignements liés aux Technologies de l'Information et de la Communication, alliant un bagage universitaire général (informatique, communication, esthétique ...) à des savoir-faire professionnels (infographie, multimédia, audiovisuel ...).



## Un potentiel

La création d'un festival de cinéma peut constituer un atout de développement en terme d'attractivité territoriale. Le festival du Film court peut devenir, à moyen terme, un événement culturel à résonance régionale à travers la valorisation de la spécificité de sa thématique et du développement d'actions culturelles menées en direction des publics du territoire du Pays.

Cinéma itinérant, projections en plein air, « Un été au cinéma » sont autant d'expériences de diffusion cinématographique réalisées à l'échelle du Pays qui peuvent nourrir une réflexion autour d'un projet cinématographique de territoire.



## LA LECTURE PUBLIQUE, LE LIVRE ET LE MULTIMEDIA

Le territoire du Pays d'Autan comprend, en terme d'équipements, des structures liées à la lecture (une dizaine de bibliothèques et de médiathèques), au livre (cinq librairies), à l'édition (Babel éditeur), à la littérature (l'Encrier renversé et la Treizième, deux revues littéraires), au multimédia (cyber-base de Castres-Mazamet, Lo Bolegason, Ecole municipale des Beaux-Arts, Château de la Falgalarié).

### La création

Hormis les écrivains référencés par le Centre Régional des Lettres et les historiens locaux, l'exercice de l'écriture amateur est encouragé principalement à travers des concours d'écriture de nouvelles policières (Encres de crime) et de poésie qu'organisent les professionnels de la lecture publique.

A noter les ateliers d'écriture également proposés par Lo Bolegason, notamment autour du Slam. Ces textes sont ensuite lus ou chantés en public, ils font également l'objet de recueils édités régulièrement (mots dits au Bolegason).

### La diffusion

Le réseau des bibliothèques et des médiathèques qui irrigue l'ensemble du territoire, comprend trois niveaux d'équipements selon la nomenclature de la Bibliothèque Départementale de Prêt : les médiathèques des villes de plus de 10.000 habitants (Castres et Mazamet) les bibliothèques et médiathèques de centres-bourg (Aussillon, Bout du Pont de l'Arn, Labastide-Rouairoux, Labruguière, Saïx, Soual et Saint-Amans et des bibliothèques-relais (Cambounet sur Sor, Payrin-Augmontel, Sémalens et Verdalle). La typologie de ces équipements souligne la diversité de leur mode fonctionnel (salarial/bénévolat, qualification du personnel) et du fonds de leur catalogue (pratique d'acquisition, de renouvellement). La fréquentation variable de ces équipements est liée à leur taille et à leur rayonnement : Castres (8 300 abonnés), Mazamet (3 500 abonnés), Aussillon (700 abonnés), Bout du Pont de l'Arn, Labastide-Rouairoux, Payrin-

Augmontel (moins de 200 abonnés). La mise en place d'un réseau informel a été amorcée à l'échelle de la Communauté de communes du Sor et de l'Agout.

Il existe également des bibliothèques spécialisées de qualité dans les équipements culturels tels que le Laboratoire Artistique International du Tarn, L'Ecole municipale des Beaux-Arts et L'Ecole municipale d'Art Dramatique à Castres. Ces fonds d'ouvrages spécialisés sont peu accessibles au public (exclusivité aux élèves des écoles municipales d'art, mise aux normes insuffisante). Le Centre Occitan del Pais Castrés dispose également d'une médiathèque.

Les principales librairies implantées dans les villes-centres co-organisent des projets d'animations culturelles en partenariat avec les médiathèques (prix littéraires, expositions thématiques) : les librairies castraises Siloé, Graffiti et Coulier, regroupées en association « Comme des livres » avec la librairie mazamétaine Calligram.

Les Archives municipales de la ville de Castres, rattachées à la Médiathèque centrale, contiennent certains imprimés du fonds local, des ouvrages du XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'au début du XX<sup>e</sup>, dont plus de 5 000 livres rares et précieux, qui font l'objet d'une politique de valorisation à travers des expositions thématiques organisées par la Médiathèque.

### La sensibilisation / formation

Quel que soit leur niveau, les bibliothèques et les médiathèques développent un volet d'animation culturelle et pédagogique auprès des publics plus ou moins dense selon leur moyen :

- expositions temporaires, conférences thématiques, animations autour du conte (« Je, tu, il ... conte », « Contes en balade »),
- participation aux manifestations nationales organisées autour du livre (« Lire en Fête », « Printemps des Poètes » ...), séances de signatures, accueil de classes scolaires ...).

Un projet de sensibilisation spécifique, organisé sous la forme de prix Goncourt des écoles primaires, est également proposé aux classes de cycle 3 (le Prix Goya découverte). En tant que centre de ressources, la Bibliothèque Départementale

de Prêt contribue également à l'animation des bibliothèques des bourg-centres et bibliothèques relais en proposant des expositions, des sélections d'ouvrages, du matériel d'exposition et des invitations d'artistes. Néanmoins, la conservation de ces nombreuses expositions temporaires demeure une réelle problématique pour certains équipements.

La pratique du multimédia s'est développée à travers la création de lieux d'accès Internet (la Cyber-base de Castres-Mazamet<sup>1</sup>, l'Espace Culture Multimédia du Bolegason, Maison des Jeunes et de la Culture) et la mise en place d'ateliers d'initiation aux nouvelles technologies. L'expérimentation du multimédia comme outil de création et d'expressions artistiques (infographie, création web...) est proposée par Lo Bolegason, l'Ecole municipale des Beaux-Arts, le Château de la Falgalarié.

---

<sup>1</sup> La Cyber-base de Castres-Mazamet comprend le BIJ de Castres, la MJC de Labruguière, la Médiathèque de Mazamet, l'ECM de la Médiathèque de Castres et le PIJ d'Aussillon.



## Un potentiel

Achetées ou créées, les nombreuses expositions temporaires organisées par les bibliothèques et médiathèques sont souvent sous-exploitées. La mise en place d'expositions thématiques itinérantes concourrait au développement d'un partenariat informel entre ces équipements et favoriserait l'irrigation culturelle du territoire.

Terre d'écritures, le Pays d'Autan pourrait développer, à l'instar de l'expérience réalisée par La Talvera auprès de la population saïsole, un concept de résidence d'écriture autour de la mémoire de ses habitants à l'échelle de son territoire. Ce type de projet fédérateur à vocation interculturelle et intergénérationnelle, viserait la retranscription par un écrivain de récits de vie collectés en partenariat avec le réseau des bibliothèques et des médiathèques du territoire. Cette production littéraire pourrait donner matière ensuite à des projets de création plastique ou d'animation théâtrale (contes, lecture à voix haute ...).

Les ateliers d'écritures sont également une source de développement culturel interdisciplinaire associant l'écrit à l'oral à travers les lectures publiques, le Slam, le chant, ... Cela peut constituer un point d'appui pour la création de projets culturels associant plusieurs champs culturels.



## LES ARTS PLASTIQUES

L'offre de lieux de production et de diffusion des œuvres des arts plastiques est plus importante et plus diversifiée dans les villes-centres du Pays d'Autun. Un centre d'art contemporain (le Laboratoire Artistique International du Tarn), des galeries d'art (Espace Beaujeu, La Fabrique...), des lieux institutionnels qui accueillent des expositions temporaires (le Théâtre municipal, le musée Goya, le musée du textile; le musée Arthur Batut, les bibliothèques et médiathèques, les enceintes de marie ...). La réelle desserte en structures d'enseignements artistiques (une école municipale des Beaux-Arts, le réseau territorial des Maisons des Jeunes et de la Culture, les associations culturelles) concourt au développement des pratiques artistiques amateurs liées aux arts plastiques.

### La création

La production des œuvres d'arts plastiques identifiables à l'échelle du Pays se développe autour de collectif d'artistes tels que le Village d'artistes de Boissezon (dont Gëza et Chérif Zerdoumi, André Nadal, Obeye Fall), la Fabrique à Castres (LAIT) ou le dispositif d'aides à la création (projet de résidences d'artistes à l'Espace Apollo, aide à la production par le LAIT). Un état des lieux approfondi de ce vivier artistique nécessiterait l'élaboration d'une base de données précisant la thématique (plasticiens, vidéastes, photographes, peintres, sculpteurs ...) et le niveau (amateur niveau avancé ou professionnels).

### La diffusion

Des structures dédiées à la diffusion des arts plastiques sont présentes mais en nombre insuffisant. Elles se distinguent par la qualité et la finalité de leur programmation :

- accompagnement de la pratique amateur (MJC de Lameilhé à Castres...),
- soutien à la création régionale (association le Phare, le Château de la Falgalarié),
- promotion de l'art contemporain (la galerie d'art du Lycée La Borde Basse, le LAIT).

Des artistes de reconnaissance nationale, voire internationale (Claude Lévêque, Daniel Buren) sont également exposés par le Centre d'Art Contemporain de Castres.

La mise en place des expositions s'inscrit dans une pratique partenariale autour de prêt de collections ou d'aide au montage d'exposition avec des structures notamment à vocation régionale telles que les Abattoirs et le Château d'eau à Toulouse.

Les seules diffusions d'ordre « événementiel » concernent les salons d'arts plastiques organisés à Castres « Salon de Printemps d'arts plastiques », Boissezon « Salon d'Arts plastiques de Boissezon » et à Soual « Le Salon d'Automne » consacré aux peintres amateurs.

Le développement des opérations hors les murs (exposition itinérante, investissement de l'espace public ...) permettrait de renouveler et d'élargir le public difficilement captif, ce qui suppose une action de mise en réseau des différents lieux de diffusion.

### La sensibilisation / formation

La médiation aux arts plastiques et à l'art contemporain s'opère à travers différents types d'action : des conférences liées à l'histoire de l'art, des visites commentées, des rencontres avec les artistes, des ateliers de découverte parents-enfants... La sensibilisation destinée au public scolaire repose sur la pratique artistique à l'Ecole et à la rencontre des œuvres plastiques grâce notamment au Projet Départemental des Arts Visuels organisé autour la décentralisation des collections du Musée des Abattoirs sur deux sites de diffusion tarnais (le musée Toulouse-Lautrec à Albi et le Château de la Falgalarié à Aussillon).

En terme de pratique plastique en amateur, le territoire est doté d'une l'Ecole municipale des Beaux-Arts à Castres et d'associations culturelles (Arts et culture, Arts et couleur d'Autun, Atelier d'Art 81, la Fabrique, les Plasticiens d'Oc ...) qui proposent des enseignements artistiques de qualité, diversifiés et adaptés à tous les âges et niveaux : gravure, dessins, sculpture, peinture, photographie.

L'école municipale des Beaux-Arts de Castres assure une année de préparation aux concours d'entrée des écoles supérieures d'art plastique et le Château de la Falgalarié propose une préparation à l'option Arts plastiques du Baccalauréat.



## Un potentiel

La dynamisation des arts plastiques à l'échelle du Pays ne peut être fondée que sur l'amplification de la mise en réseau transversale déjà amorcée entre les opérateurs liés à ce champ sectoriel. Par ailleurs, le soutien à la création plastique doit être favorisé à travers des projets innovants, fédérateurs en lien avec le territoire : exposition itinérante, diffusion hors les murs, échanges entre professionnels et amateurs.

Les résidences d'artistes permettent la création d'œuvres artistiques de qualité et la rencontre entre les artistes, les œuvres et le public.

Les arts plastiques permettent également de développer des événements d'envergure nationale ou internationale et pourraient contribuer à identifier le Pays comme une terre de création et de diffusion d'œuvres artistiques.



## LES MUSIQUES

Doté de lieux culturels dédiés à la diffusion musicale (Lo Bolegason et le Théâtre municipal à Castres, l'Espace Apollo-Michel Bourguignon à Mazamet et le Tortill'art à Saint-Amans Sout) relayés par une demi-douzaine de Maisons des Jeunes et de la Culture, le paysage musical du Pays d'Autan est dynamisé par une forte propension de la pratique vocale (une vingtaine d'ensembles vocaux recensés) et de l'effervescence des groupes de musique amateurs. Implanté à Castres, le Conservatoire de Musique et de Danse du Tarn, qui accueille 2.000 élèves, œuvre à l'irrigation culturelle du territoire du Pays d'Autan à travers la décentralisation de ses enseignements artistiques (antenne de Mazamet et de Labruguière).

### La création

De nombreux groupes de niveau amateur, semi-professionnel et professionnel bénéficient de la politique d'accompagnement et d'accueil en résidence (répétition, création) du Bolegason. Partenaire du dispositif « Rock in Tarn », Lo Bolegason concourt également à l'émergence des jeunes groupes de musiques actuelles tarnais. Par ailleurs, Les Maisons des Jeunes et de la Culture (notamment Saint-Amans, Mazamet, Labruguière et Navès) développent un volet d'accompagnement auprès de jeunes groupes de musiques actuelles.

Les Compagnons du Théâtre, à travers leurs activités de production d'art lyrique, participent à l'émergence de jeunes talents (artistes lyriques et chefs d'orchestre dont Joël Suhubiette).

Au niveau de la pratique vocale, le Conservatoire de Musique et de Danse du Tarn ainsi que le vivier des chorales locales contribuent également à favoriser la création artistique amateur à l'échelle du territoire. L'engouement pour le chant choral s'explique notamment par sa dimension fédératrice et intergénérationnelle et sa capacité à créer du lien social. Néanmoins, les ensembles vocaux sont confrontés aux problématiques de renouvellement et de formation de leurs cadres ainsi qu'à l'accès aux partitions.

### La diffusion

En terme de diffusion, l'offre musicale proposée à l'échelle du Pays par les différentes structures culturelles est diversifiée et complémentaire (classique, baroque, métal, chanson française, lyrique, blues, ska, slam, hip-hop, rock, pop, ...). La programmation s'articule autour de :

- Lo Bolegason (musiques actuelles),
- l'Association Culturelle Forum (programmation d'une quinzaine de concerts de musique classique à travers « les Dimanches musicaux » et le festival « A Portée de Rue »)
- le Tortill'art (musiques actuelles et classiques)
- les Maisons des Jeunes et de la Culture de Lameilhé de Castres (La Nuit du Jazz) et de Mazamet (café-concert).
- L'espace Apollo Michel Bourguignon (musiques actuelles et classiques)

L'émergence de la pratique du slam soutenue par Lo Bolegason est de plus en plus identifiée (apéro-slam).

Il n'existe aucune structure privée de production et diffusion musicales sur le territoire du Pays. La diffusion des groupes amateurs est développée essentiellement par Lo Bolegason (scène ouverte trimestrielle « Bolegers ») par le Tortill'art (carte blanche aux jeunes de la Maison des Jeunes et de la Culture de Saint-Amans) et par la Maison des Jeunes et de la Culture de Labruguière et de Navès (local de répétitions mis à disposition). Ces mêmes diffuseurs favorisent également la logique d'une programmation musicale mixte combinant des groupes amateurs et des têtes d'affiche.

Les lieux de diffusion accueillant les productions des chorales sont assez restreints. Hormis les ensembles vocaux "institutionnalisés" (les Compagnons du Théâtre, le Madrigal), les chorales proposent principalement leur concert dans les maisons de retraite et les lieux culturels.

La diffusion événementielle concerne entre autre le festival international « Fanfares sans frontière » de Mazamet qui accueille une série de concerts et de parades gratuites, s'articulant autour d'une douzaine de formations musicales regroupant plus de 600 musiciens et leurs directeurs musicaux. La Ville d'Aussillon organise une manifestation « Reflets et Rythmes » dédiée au métissage culturel dont une partie de la programmation est consacrée aux musiques actuelles. La première édition du festival « Autan de Blues », organisée en octobre 2007, a permis d'impulser une dynamique partenariale entre six opérateurs culturels et socioculturels autour d'un projet commun : Lo Bolegason à Castres, l'Espace Apollo-Michel Bourguignon à Mazamet, les communes de Lacaze et de Navès, le Tortill'art à Saint-Amans Soult et la Maison des Jeunes et de la Culture de Saïx.

La Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet organise un pique-nique musical au mois de juin.

## La sensibilisation / formation

Plusieurs actions de sensibilisation aux formes musicales en milieu scolaire sont assurées. Le Conservatoire de Musique et de Danse du Tarn met en place en direction des écoles primaires des « parcours culturels » comprenant l'initiation à la musique, l'histoire de l'orchestre et de l'opéra, la découverte du Jazz. L'ADDA y contribue également à travers la Charte départementale de développement de la pratique vocale et chorale, qui comprend le dispositif « Ecoles qui chantent » et la création d'une chorale par collège. Lo Bolegason organise des ateliers d'écriture et de slam auprès de lycées. L'activité du chant est bien développée au sein des collèges du Pays d'Autan puisque les chorales de quatre collèges (collège de la Montagne Noire à Labruguière, collèges Les Cèdres et Jean Jaurès à Castres et Collège Marcel Pagnol à Mazamet) participent depuis 2005 à un projet de répertoire commun comprenant une restitution publique en partenariat le Conservatoire de Musique et de Danse du Tarn.

Le Conservatoire de Musique et de Danse du Tarn développe un projet pédagogique musical décliné autour de l'enseignement spécialisé. L'enseignement théorique et ateliers y sont proposés sur différents thèmes (musiques classique, ancienne, contemporaine, jazz, traditionnelle, actuelle). Depuis l'éveil musical pour les plus jeunes, jusqu'au Diplôme National d'Orientation Professionnelle

pour les plus avancés, en passant par la pratique amateur pour les adultes, environ 700 élèves issus du Pays d'Autan accèdent aux activités pédagogiques du Conservatoire, grâce notamment au conventionnement avec les communes.

Lo Bolegason et l'ADDA du Tarn dispensent également des stages techniques, des rencontres-ateliers d'artistes et un accompagnement auprès des musiciens amateurs.

Enfin, les structures du Lo Bolegason et du Conservatoire de Musique et de Danse du Tarn assurent des missions de pôle de ressources : conseil technique et artistique, mise à disposition de moyens (partothèque, CDthèque, instruments musicaux, locaux de répétition ...).



## Un potentiel

Le Paysage musical est riche, diversifié et bénéficie d'une amorce de coordination. Il paraît cependant nécessaire d'impulser une réflexion autour d'une programmation musicale concertée à l'échelle du territoire. En vue de valoriser une offre musicale diversifiée, il est souhaitable que cette programmation musicale soit territorialisée et séquencée (une discipline, une saison, un lieu) en s'appuyant sur une dynamique partenariale des différents opérateurs rattachés au secteur des musiques.

La logique de programmation musicale mixte doit être encouragée à l'échelle du territoire afin de favoriser les rencontres entre la pratique amateur et les artistes professionnels dans l'ensemble des disciplines (pratique vocale, musiques actuelles, musique classique).



## LE THEATRE, LA DANSE, LES ARTS DE LA RUE ET DU CIRQUE

Le territoire du Pays d'Autun est doté d'une offre d'équipements de diffusion liée au spectacle vivant diversifiée et complémentaire :

- programmation pluridisciplinaire (Théâtre municipal et la Salle Gérard Philipe de la Ville de Castres, l'Espace Apollo-Michel Bourguignon à Mazamet, le Tortill'art à Saint-Amans Sout) ;
- programmation spécialisée (Lo Bolegason).

Certaines Maisons des Jeunes et de la Culture développent un volet de diffusion culturelle (MJC de Lameilhé à Castres, de Labruguière, de Mazamet). Une quinzaine de compagnies artistiques (théâtre, danse, arts du cirque), amateurs et professionnelles, sont identifiées.

### La création

Ce territoire est riche du dynamisme des compagnies professionnelles, créatrices d'œuvres artistiques, qu'elles soient locales (même si elles sont peu nombreuses) ou accueillies en résidence (ce qui a tendance à se développer). Cette richesse provient également d'une pratique amateur bien développée mais qui a moins d'impact en terme de diffusion.

Les champs sectoriels le plus représentés sont celui du théâtre et de la danse<sup>2</sup>. Les arts de la rue et du cirque sont néanmoins représentés avec trois structures : la compagnie professionnelle du Cirque La Cabriole en résidence à Mazamet, l'école de cirque Z'mam et la Boîte à nez ...

---

<sup>2</sup> Compagnies théâtrales :

**professionnelles** : en résidence ou intervenant dans le cadre de projets pédagogiques : Cie Beaudroin de Paroi, Petit Bois Cie, Cie Mise en Œuvre, Cie Cont'acte, Chergui Théâtre

**amateur** : Théâtre au-delà des mots, Cie du jet d'eau, Théâtre et Caetera, Nouvelle Compagnie du Théâtre

<sup>2</sup> Compagnies chorégraphiques :

**Professionnelles ou semi professionnelles** : Cie AJDR (hip hop), Cie Jeune Ballet Christine Urbano, Landirin, La Saltarelle

La création artistique se décline autour de la création d'une œuvre originale (travail d'écriture) ou de reprise du répertoire classique ou contemporain principalement pratiquée par les compagnies amateurs. Dans le cadre du projet théâtral « Urgence de la parole » dirigé par la « Cie Mise en Œuvre » en collaboration avec le Théâtre de la Digue, le dispositif pédagogique destiné aux adolescents repose sur une commande d'écriture auprès d'un écrivain.

Faute de soutien à la création du spectacle vivant, les compagnies artistiques professionnelles sont moins bien représentées dans la partie sud du Tarn. Ce déficit est néanmoins limité par les dispositifs de résidence d'artistes mis en place par différents acteurs culturels.

La Ville de Castres accueille la compagnie « Mise en Œuvre ».

L'Espace Apollo-Michel Bourguignon développe une réelle politique de soutien à la création artistique à travers des actions telles que l'aide à la création et aux compagnies régionales, la résidence artistique de courte durée (dédiée à la création ou à la sensibilisation) ou de longue durée (sous forme de convention triennale avec par exemple les compagnies « Petit bois Cie » puis « Cie Beaudroin de paroi »).

Néanmoins, les compagnies professionnelles sont confrontées au manque de lieux de création, de lisibilité de leurs activités à l'échelle du territoire, de désengagement financier des tutelles impliquant alors pour certaines la pratique de coproduction de pièces et le développement du mécénat.

### La diffusion

La diffusion de spectacles de théâtre, de danse et des arts de la rue s'articule autour des programmations de trois opérateurs culturels : la ville de Castres, l'Espace Apollo-Michel Bourguignon et le Tortill'art.

Scène plurielle, la Saison culturelle de la Ville de Castres propose une programmation éclectique visant un public très large qui repose sur des spectacles issus du théâtre privé et du répertoire classique (danse, théâtre). L'Espace Apollo-Michel Bourguignon privilégie davantage la création contemporaine (théâtre et la danse) et l'émergence des compagnies régionales. A travers son dispositif, « Les Cabarets Nomades », cet équipement contribue à la

décentralisation culturelle en milieu rural. Le Tortill'art amorce une programmation partagée avec l'Espace Apollo-Michel Bourguignon notamment autour du théâtre. Les arts du cirque et de la rue ne figurent pas dans le cadre de programmation de saison (hormis la manifestation Arts en rue organisée à Saint-Amans Soult).

La diffusion artistique amateur est soutenue par la Fédération Départementale des Maisons des Jeunes et de la Culture (En attendant le spectacle) ainsi que la Saison culturelle de la Ville de Castres dont notamment les Théâtrales.

La Saison culturelle de la ville de Castres et l'Espace Apollo-Michel Bourguignon déclinent communément une programmation jeune public autour de la danse, du théâtre et du conte. Le Conservatoire de Musique et de Danse du Tarn et la compagnie Mise en Œuvre ont initié le concept d'Ecole de Spectateur auprès de leurs élèves (sorties culturelles accompagnées).

La diffusion événementielle concerne principalement des temps forts liés à la pratique amateur chorégraphique et théâtrale :

Festival à résonance régionale, les Extravadanses fêtent, pendant la période estivale, les différentes formes d'expression chorégraphique (moderne jazz, classique, contemporaine, hip-hop, country). La programmation comprend des démonstrations de danses, des créations chorégraphiques amateurs (compagnies de danse amateurs et des écoles de danse castraises, telles que le Conservatoire de Musique et de Danse du Tarn, les écoles de danse de Christine Urbano et de Dominique Benne) et des spectacles chorégraphiques professionnels complètent cette programmation.

Le Festival des Théâtres, organisé par la Maison des Jeunes et de la Culture de Labruguière, fédère autour de l'art théâtral des amateurs et des professionnels. Réalisé en partenariat avec le Conservatoire de Musique et de Danse du Tarn, ce projet transversal concourt à la valorisation du jeu théâtral amateur (clubs de théâtre amateur adulte et enfant de la MJC, atelier théâtre des Collèges de Labruguière) et professionnelle (programmation d'une compagnie régionale).

En terme d'aide à la diffusion, la Région Midi-Pyrénées et le Département du Tarn (Tarn en scène) ont mis en place des dispositifs d'aide à la diffusion des compagnies locales auprès des communes.

Le Pays d'Autun est donc doté d'une programmation assez dense en matière de théâtre, danse et arts de la rue et du cirque, mais qui demeure peu lisible auprès de sa population.

### **La sensibilisation / formation**

Le volet de la sensibilisation à l'art théâtral et chorégraphique s'effectue auprès du public scolaire à travers des actions d'éducation artistique développées par l'Espace Apollo-Michel Bourguignon de Mazamet et la Ville de Castres. Des séances scolaires, des répétitions publiques et des rencontres avec les artistes favorisent ainsi l'accès à la création chorégraphique et théâtrale. Des interventions artistiques en milieu scolaire menées par les compagnies en résidence (Cie Mise en Œuvre et Cie Beaudroin de Paroi) complètent ce dispositif. Dans le cadre du Plan chorégraphique départemental, les actions de « Danse à l'Ecole » sont fortement soutenues par l'ADDA du Tarn et l'Espace Apollo-Michel Bourguignon à l'échelle du sud du département tarnais. La Fédération des Œuvres Laïques du Tarn, à travers sa programmation « Réseau Jeune Public », propose dans le cadre scolaire des spectacles de théâtre (théâtre musical, conte, marionnettes) et de danse proposée par des compagnies régionales auprès d'écoles maternelles et élémentaires. Plus de vingt-cinq communes du Pays d'Autun sont concernées par ce dispositif de diffusion.

Par ailleurs, le lycée polyvalent de Mazamet est l'unique établissement du département qui propose la préparation du baccalauréat option théâtre, il existe également une option théâtre facultative au sein du collège de la Montagne Noire à Labruguière ainsi qu'une classe à horaires aménagés danses/études au collège les Cèdres à Castres en partenariat avec le Conservatoire de Musique et de Danse du Tarn.

Dans le cadre de la pratique artistique en amateur, les enseignements artistiques liés au théâtre, à la danse et aux arts du cirque, sont dispensés par différentes structures à l'échelle du territoire.

L'Ecole municipale d'Art Dramatique et le Conservatoire de Musique et de Danse du Tarn proposent des ateliers encadrés par des professionnels (marionnette, théâtre, danse classique, contemporaine).

Les écoles privées, dédiées surtout à la danse sont implantées principalement à Castres (Centre Athéna, Ecole de danse Dominique Benne...) et à Mazamet (Atelier 9, l'Entrechat...). Leur enseignement porte sur les différentes disciplines chorégraphiques classiques. L'Ecole de cirque ZMAM, rattachée à la Fédération Française des Ecoles de Cirque, propose des ateliers liés à différentes techniques circassiennes (acrobatie, jonglages, aériens, équilibre sur matériaux, jeux d'acteurs).

Les Maisons des Jeunes et de la Culture, à travers leurs clubs d'activités, proposent également une offre diversifiée d'enseignements artistiques liée à la danse, au théâtre, au cirque auprès de différents publics (enfants, adolescents, adultes). L'exigence imposée d'une formation qualifiante des intervenants a contribué à l'amélioration du niveau d'encadrement de ces ateliers.

En terme de formation, le Conservatoire de Musique et de Danse du Tarn dispense un cursus professionnalisant permettant d'accéder au Diplôme National d'Orientation Professionnelle. L'Espace Apollo-Michel Bourguignon entend développer un volet de formation orientée vers les métiers du spectacle auprès de jeunes issus des filières techniques et professionnelles (production mécanique, métallurgie, équipements techniques et métier de l'électrotechnique, de la mode et du textile) des établissements scolaires du bassin mazamétain en y associant les compagnies en résidence.



## Un potentiel

La richesse du Pays en terme de création théâtrale mériterait une meilleure valorisation locale. Les compagnies théâtrales professionnelles ont en effet du mal à trouver des partenaires pour se produire sur le territoire et réalisent la majorité de leur représentation à l'extérieur.

La diffusion du spectacle vivant à l'échelle du territoire serait réellement équilibrée si les disciplines des arts de la rue et du cirque étaient davantage développées en se rapprochant notamment du réseau régional de diffusion des arts de la rue « En rue libre ».

Le dynamisme en terme de création et de médiation des différentes compagnies artistiques oeuvrant sur le territoire devrait à terme s'inscrire dans un cadre de compagnonnage artistique (accompagnement et soutien plus appuyé par les acteurs politiques et culturels).

L'aménagement culturel du territoire du Pays d'Autan devrait également favoriser, à l'instar du dispositif des « Cabarets Nomades », une politique de diffusion décentralisée en s'appuyant sur le réseau d'équipements culturels et socioculturels existants.



#### IV – LES LIGNES DE FORCES





## LA CREATION

### Un territoire qui dispose de lieux dédiés à la création ...

La création culturelle est bien présente sur le territoire du Pays grâce à plusieurs lieux dédiés à la résidence d'artistes dans le champ musical (Lo Bolegason, Le Tortill'art), théâtral et de danse (Espace Apollo, Ville de Castres, Le Tortill'art) et des arts plastiques (Espace Apollo, village d'artistes de Boissezon, le LAIT).

Plusieurs de ces lieux disposent d'une expertise certaine qui permet de qualifier les œuvres produites (Lo Bolegason, l'espace Apollo Michel Bourguignon, le Tortill'art, le LAIT, ...).

A noter, le territoire est également riche de ses ateliers de création amateur organisés par les MJC.

### ...qui doit améliorer la notoriété de ses artistes locaux...

Les créations des artistes sont peu visibles et peu connues du public, c'est notamment le cas des compagnies théâtrales qui se produisent principalement à l'extérieur du territoire.

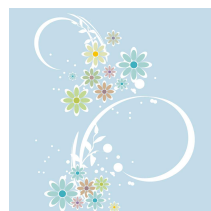
Les dispositifs d'aides à la création et les résidences d'artistes, organisés par champs culturels n'ont pas de stratégie de développement commune et globale à l'échelle du territoire. De ce fait, le territoire ne permet pas actuellement une bonne valorisation de ses artistes.

### ... et qui pourrait favoriser la rencontre de la création et du grand public.

La valorisation de la création artistique passe en premier lieu par le maintien des lieux de création existant, ainsi que par l'ouverture de lieux permettant au public de voir les artistes travailler tel que le village d'artistes de Boissezon ou projet de quartier d'artistes de la ville de Castres.

Elle passe aussi par la mise en réseau des lieux existants de façon à constituer un ensemble cohérent qui donne une visibilité globale de la production artistique du territoire et incite le public à découvrir l'ensemble des lieux de création.

Par ailleurs, le lien entre la création et la diffusion doit être renforcé pour permettre aux artistes de présenter leurs œuvres plus facilement au grand public. La mise en place de petits événementiels tels que des expositions itinérantes, des concours, des « marché de l'Art », des ventes aux enchères, rencontres d'artistes avec la pratique amateur ... sont autant d'initiatives qui permettraient de faire (re)connaître les artistes.





## LA DIFFUSION

### Un territoire qui dispose de lieux dédiés à la diffusion qui souhaitent travailler ensemble ...

L'offre d'équipements culturels est particulièrement diversifiée dans les villes centres. Les bourgs centre sont tous dotés d'une bibliothèque et d'une Maison des Jeunes et de la Culture, équipements de proximité bien répartis sur le Pays. Deux communes en périphérie proposent également un équipement de diffusion de spectacle vivant : Saint-Amans Sout (le Tortill'art), et Labruguière (MJC).

Les acteurs culturels et socioculturels du Pays d'Autan ont affirmé leur volonté de travail en réseau à travers plusieurs initiatives :

- la mise en place d'un réseau informel des bibliothèques a été amorcée à l'échelle de la Communauté de communes du Sor et de l'Agout,
- la première édition du Festival « Autan de blues », organisée en octobre 2007, a fait la preuve de la faisabilité de montage de projets multipartenariaux,
- l'Espace Apollo a développé un dispositif de diffusion artistique hors les murs, les Cabarets Nomades. Basé sur une convention annuelle avec une commune partenaire, ce dispositif comprend la diffusion d'un spectacle accompagné d'une action de sensibilisation en direction du public scolaire.

### ... qui doivent compléter et qualifier leur offre de diffusion...

Les équipements de diffusion culturelle sont présents, mais au regard de la densité de population, il peut être noté un manque de salles de diffusion de proximité sur l'extrémité ouest du territoire (Saïx).

Bien qu'ayant une population de près de 100.000 habitants, le territoire ne dispose pas d'équipement de grande capacité. Cette situation s'explique notamment par la présence de ces équipements dans un rayon de moins de 100 km (Albi, Toulouse et Carcassonne). Cela peut être considéré comme un frein à l'attractivité du territoire, toutefois le rayonnement culturel est davantage lié à l'expertise produite sur le territoire et à la qualité des œuvres diffusées qu'à la capacité d'accueil des équipements.

La programmation des équipements de diffusion culturelle est variée mais n'est pas suffisamment concertée. La seule mise en réseau informelle ne permet pas la mise en cohérence des programmations de chaque équipement à l'échelle du Pays.

### ... dans une logique dépassant l'échelle communale.

Le Pays bénéficie d'équipement de diffusion culturelle de qualité. Ce niveau doit en premier lieu être maintenu.

Les communes ont intérêt à mutualiser et coordonner leurs actions notamment si elles souhaitent se doter d'équipements culturels structurant pour un territoire.

Le projet de création d'une grande salle de spectacle peut être rendu difficile par la pratique des contrats d'exclusivité des artistes sur un rayon de 100 km qui nous met en concurrence avec Toulouse, Carcassonne et Albi. Dans ce contexte, il faut envisager un usage multiple de cette grande salle, en y associant des activités économiques (parc d'exposition).

Par ailleurs, la programmation des principaux équipements gagnerait à être organisée à l'échelle du territoire en s'appuyant sur une structure partenariale des différents opérateurs (Etablissement public de coopération culturelle, Association, ...).

La structuration de l'offre culturelle limiterait l'effet de concurrence et amplifierait l'effet de complémentarité. Cette programmation concertée pourrait, par une communication commune, contribuer à améliorer la lisibilité de l'offre culturelle à l'échelle du territoire (cadencement, rythme de la programmation).

Cette offre plus lisible pourrait de plus s'appuyer sur la mise en place de transports en commun pour faciliter l'accès aux sorties culturelles, notamment pour les publics peu mobiles (jeunes, personnes âgées).

La circulation des œuvres (expositions, spectacles, ...) sur le territoire peut également être un bon moyen de rapprocher la diffusion culturelle et le public.

Par ailleurs, les événementiels existants (festival du film court, Fanfares sans frontière, comme un festival), ... ou en projet (festival du film documentaire) pourraient bénéficier d'une résonance régionale accrue par un cadencement et une communication commune. La création ou développement d'un événementiel festif à l'échelle du Pays peut être un élément fédérateur et porteur d'une identité culturelle et d'ouverture pour le Pays d'Autan.



## L'ENSEIGNEMENT

### Une offre d'enseignement riche et diversifiée ...

L'offre d'enseignement culturel est particulièrement riche grâce aux nombreuses écoles ouvertes au public de l'ensemble du Pays. Elle comprend la danse (classique, contemporaine, hip-hop), le théâtre, les arts plastiques, l'audiovisuel, les arts du cirque, et la musique (actuelle et classique). Elle se compose, outre l'enseignement proposé par les écoles privées et par certaines MJC, de quatre écoles publiques importantes (voir annexes page 65) :

- Le Conservatoire de Musique et de Danse du Tarn pour la formation musicale initiale et la pratique amateur sur ces quatorze antennes dont trois sur le Pays d'Autan.
- L'Ecole Municipale d'Art Dramatique pour la formation des amateurs et la préparation aux concours des écoles supérieures.
- L'Ecole municipale des Beaux-Arts propose une formation supérieure et une année préparatoire au concours des écoles supérieures d'arts plastiques.
- et dans un registre différent, l'Ecole Supérieure d'AudioVisuel (l'ESAV) prépare aux métiers de l'audiovisuel (infographie, multimédia). Ses étudiants ont participé à la première édition (2007) du festival du film court.

### ... qui manque de lisibilité globale ...

La richesse du territoire en matière d'éducation culturelle est contrebalancée par un manque de lisibilité globale des activités proposées. Cela peut s'expliquer notamment par les différences de statuts, et de financement des établissements d'enseignement : syndicat mixte départemental (Conservatoire), régie municipale (Ecole des Beaux-Arts et Ecole d'Arts Dramatiques) et statuts privés.

Cette hétérogénéité se traduit notamment par une offre tarifaire complexe : Les écoles municipales pratiquent des tarifs différenciés en fonction du lieu de résidence du public, suivant le niveau de participation des communes ou EPCI. Cela entraîne une inégalité territoriale d'accès à l'enseignement culturel, les communes équipées ou conventionnées sont majoritairement situées dans l'ouest du Pays. Les tarifs sont également différents d'une école à l'autre ce qui se traduit, pour le public, par une différence tarifaire en fonction du champ culturel pratiqué, les écoles étant spécialisées par champ culturel avec peu de croisement.

Par ailleurs les responsables de ces établissements soulignent l'insuffisance de leurs locaux au regard de leurs activités.

### ... et qui a besoin de pérennisation et de clarification.

A noter, l'enseignement artistique et la pratique amateur contribuent à la formation d'un public averti et exigeant, consommateur éclairé d'œuvres de qualité.

Seul le cofinancement des écoles d'enseignements artistiques permet aujourd'hui leur fonctionnement. Toutefois l'imbrication multiple de partenaires financiers et de règles complexes peut donner le sentiment d'une maîtrise relative du coût de ces structures. Dans ce contexte, il est compréhensible que la question de l'implication de chaque partenaire financier soit soulevée chaque année. Il paraît donc important pour pérenniser l'enseignement artistique de définir des règles partagées de co-financement des établissements, pour éviter le risque de retrait d'un financeur, ce qui ne ferait qu'amplifier les inégalités d'accès pour la population.

L'offre d'enseignement gagnerait également à être plus lisible pour jouer pleinement son rôle, notamment en matière d'attractivité. La mise en réseau des établissements permettrait d'harmoniser et de clarifier la tarification en s'appuyant en premier lieu sur le service rendu et le coût acceptable pour les élèves. Cela permettrait également une communication commune pour contribuer à une visibilité globale des activités et tarifs proposés sur un territoire.

L'attractivité de ces écoles pourrait également être améliorée par une présentation commune de leur travail. L'organisation d'un événement commun alliant des spectacles musicaux, théâtraux des expositions d'art plastiques et vidéo permettrait le croisement des publics de ces écoles et favoriserait le travail en commun. La dimension de l'événement appuyée sur une communication commune, pourrait également attirer de nouveaux élèves.

L'organisation dans chacune des écoles de cours (type master-class), donnés par un artiste renommé serait également un facteur d'attractivité. Ces master-class, réparties dans l'année et appuyées sur une communication commune contribuerait au rayonnement culturel des écoles et du territoire.



## V – QUELQUES CLEFS POUR ENGAGER LE SCHEMA CULTUREL DE TERRITOIRE





## Ce qu'est un projet culturel de territoire

Depuis les années 1970, le territoire n'est plus seulement un lieu d'inscription des politiques, il est également devenu un espace d'identification sociale. C'est le lieu de déploiement de nos pratiques sociales et à ce titre, il renvoie à notre construction identitaire.

Les conséquences sur le secteur culturel ne sont pas neutres car les logiques d'action de ce secteur n'ont pas été construites sur ces bases-là depuis une quarantaine d'années. Cela peut générer un certain nombre de difficultés d'ordre politique ou institutionnel notamment dans l'ajustement des échelles territoriales. Ce contexte doit être pris en compte pour la création d'un projet culturel. Le territoire doit être le lieu de la construction d'un destin commun, et le projet culturel, par le totem identitaire qu'il représente, en est un élément fort.

Il doit permettre de renforcer l'attractivité du territoire tout en répondant à cet enjeu de cohésion sociale et territoriale.

### Les écueils à éviter

L'expérience acquise par les territoires ayant développé des projets culturels permet de conclure que le projet ne doit pas se limiter à :

- lister et valoriser l'existant
- étendre la dynamique culturelle des villes à l'ensemble du territoire
- traiter uniquement des questions artistiques
- mettre en réseau les acteurs culturels
- traiter des acteurs professionnels en ignorant les bénévoles.

### Quelques fondamentaux pour construire un projet culturel de territoire.

Lors des ateliers de la culture, les acteurs de la culture ont exprimé des volontés qui s'articulent autour de quatre mots clés qui peuvent servir de fondamentaux à la construction du projet culturel de territoire :

#### Etre **VISIBLE** de l'extérieur

*Eviter l'autarcie culturelle*

Le projet culturel doit permettre le rayonnement culturel du Pays afin d'en développer l'attractivité.

- Création d'un buzz, d'une résonance externe au territoire, développement de partenariats et échanges avec des structures extérieures au Pays, ...

#### S'inscrire dans une dimension **TERRITORIALE** large

*Eviter les clivages géographiques*

Le projet culturel doit couvrir ou concerner plusieurs communes du Pays afin de consolider l'identité culturelle.

- Développer l'itinérance des spectacles, organiser des résonances d'un événement sur plusieurs lieux, s'appuyer sur des lieux relais locaux.

#### Permettre la **PARTICIPATION** des habitants

*Eviter la simple consommation culturelle*

Le projet culturel doit encourager la participation des habitants aux actions culturelles de façon à favoriser la cohésion territoriale et le sentiment d'appartenance à l'identité culturelle locale.

- Développer la participation par des échanges avec les acteurs culturels, débats, ateliers, ...

#### Organiser des **ECHANGES** transversaux

*Eviter le cloisonnement culturel*

- Le projet culturel doit permettre les échanges entre différents secteurs (création, diffusion et enseignement) et favoriser la réflexion entre les champs culturels (musique, théâtre, arts plastiques, ...). Développer les activités éducatives autour de spectacles, de rencontres entre professionnels et amateurs, des expositions sur les lieux de spectacles, ...

#### Encourager la **QUALITE** des œuvres

*Eviter le nivellement culturel*

Le projet culturel doit favoriser la production et la diffusion d'œuvres de qualité sur son territoire en s'appuyant sur une expertise professionnelle.

- Qualifier les œuvres artistiques, proposer des œuvres apportant une plus-value artistique, ...

